

Séance du Conseil général du 21 mai 2019

Réponse à la question écrite n° 45 du groupe HSA intitulée :

"La population s'inquiète sur deux projets liés à nos bâtiments communaux"

1. L'école primaire de Bassecourt

Il n'y a pas eu de difficultés particulières au début des travaux, autres que celles inhérentes à un chantier de cette importance. Un recours a été déposé par un artisan par rapport à une adjudication pour un prix lui semblant trop bas, mais le Tribunal l'a débouté et nous a donné raison.

Concernant le budget et les dépenses, actuellement sur le devis original de CHF 3'246'650.- il a été dépensé au 11 février 2019 CHF 2'338'423.45.

Au vu des travaux non encore réalisés et du montant restant, et sans nouvelles surprises, le budget pourra être respecté.

2. Le CCSC de Courfaivre

Les travaux prévus dans la phase N° 1 ont tous pu être réalisés, ainsi que d'autres travaux d'urgence, car de nombreuses mauvaises surprises ont été mises en lumière lors de cet assainissement extérieur. Actuellement les travaux entrepris donnent satisfaction, car il n'y a plus d'entrée d'eau dans le bâtiment.

Au sujet des nombreuses surprises révélées par le chantier, dans un deuxième temps il conviendra de réaliser d'autres travaux de remise en état au niveau des vestiaires (étanchéité sol et parois), des douches (étanchéité sol et parois), remise en conformité des parois de la zone cuisine. De plus, il s'est avéré impossible d'assécher l'isolation sous le sol de la halle, le remplacement complet de celui-ci paraît donc indispensable, afin de garantir la pérennité du bâtiment.

Cette seconde phase de travaux devra faire l'objet d'un message au Conseil général dans le courant de l'année pour des travaux à réaliser courant 2020.

Conseil communal de Haute-Sorne

Bassecourt, le 13 mai 2019